

Étape 1 : Les tables alphabétiques des mutations par décès

Trouver le nom de Louis Nicolas Davout dans la table alphabétique du bureau d'enregistrement de Longjumeau dont dépend Savigny-sur-Orge et noter la date de succession et le numéro d'article de la succession. - Arch. dép. Essonne, 3Q8/229.

Étape 2 : Les registres de mutations par décès

apparaît à la fin de la Mutation par décès avec le montant de la taxe sur les successions à régler ; les héritiers des « morts pour la France » et des déportés étaient exempts de cette taxe.

Classement des fonds de successions avant 1969

Les fonds d'archives concernant les successions en Essonne jusqu'au 31 décembre 1968, sont classés en sous-série 3Q, à savoir : 3Q1 (bureau d'Angerville), 3Q2 (bureau d'Arpajon), 3Q3 (bureau de Corbeil) avec des lacunes, 3Q4 (bureau de Dourdan), 3Q5 (bureau d'Étampes), 3Q6 (bureau de La Ferté-Alais), 3Q7 (bureau de Limours), 3Q8 (bureau de Longjumeau), 3Q9 (bureau de Méréville) avec des lacunes, 3Q10 (bureau de Milly-la-Forêt), 3Q11 (bureau de Palaiseau), 3Q12 (bureau de Montlhéry), 3Q13 (bureau de Yerres) et 3Q14 (bureau de Juvisy-sur-Orge). Ces registres sont consultables après un délai de 50 ans.

Les Archives départementales de l'Essonne vont débuter dans le courant de l'année 2018 la numérisation des *Tables alphabétiques des successions* (voir ci-dessus). Celles-ci seront probablement accessibles sous forme numérique en salle de lecture à l'horizon du 2^e semestre 2019. Cela permettra d'effectuer plus rapidement des recherches successorales ou généalogiques.

Dominique Bassière

Chef du service des archives communales, notariales et historiques

Consultation de la déclaration de succession de Louis Nicolas Davout.
Arch. dép. Essonne, 3Q8/153.

11- Par exemple, une personne décédée habitant Paris et possédant des biens en Essonne sera inscrite pour ces derniers sur les tables alphabétiques des successions du bureau de l'enregistrement essonnien de rattacheement.